

**VENDREDI 13 MARS**

*Lecture suivie : Mt 5, 27 – 37 « que votre oui soit oui, le reste vient du Mauvais »*

**Texte de méditation : PAPE FRANÇOIS (Angelus)**

Les antithèses du « discours sur la montagne » font référence à autant de situations de la vie quotidienne: meurtre, adultère, divorce et serments. Jésus n'abolit pas les prescriptions qui concernent ces problématiques, mais il en explique toute la signification et il indique l'esprit dans lequel il faut les observer. Il nous encourage à passer d'une observance formelle de la Loi à une observance substantielle, en accueillant la Loi dans le cœur, qui est le centre des intentions, des décisions, des paroles et des gestes de chacun de nous. C'est du cœur que partent les bonnes et les mauvaises actions. En accueillant la Loi de Dieu dans son cœur, on comprend que lorsqu'on n'aime pas son prochain, on se tue en quelque sorte soi-même et les autres, car la haine, la rivalité et la division tuent la charité fraternelle qui est à la base des relations interpersonnelles. Et cela s'applique à ce que j'ai dit sur les guerres et aussi sur les médisances, car la langue tue. En accueillant la Loi de Dieu dans notre cœur, on comprend que les désirs doivent être guidés, parce que l'on ne peut pas avoir tout ce que l'on désire, et il n'est pas bon de céder à des sentiments égoïstes et possessifs. Lorsqu'on accueille la Loi de Dieu dans son cœur, on comprend qu'il faut abandonner un style de vie fait de promesses non tenues, ainsi que passer de l'interdiction de jurer le faux à la décision de ne pas jurer du tout, en adoptant une attitude de sincérité totale avec tous. Et Jésus est conscient qu'il n'est pas facile de vivre les commandements d'une manière aussi totalisante. C'est pourquoi, il nous offre le secours de son amour: il est venu dans le monde non seulement pour accomplir la Loi, mais aussi pour nous donner sa Grâce, afin que nous puissions faire la volonté de Dieu, en l'aimant Lui et nos frères. Nous pouvons tout faire, tout, avec la Grâce de Dieu! D'ailleurs, la sainteté n'est rien d'autre que sauvegarder cette gratuité que Dieu nous a donnée, cette Grâce.

**SAMEDI 14 MARS****PROPOSITION POUR LA JOURNÉE DU SAMEDI**

- Avant d'entrer dans une nouvelle semaine (qui commence, pour les chrétiens, le samedi soir), nous vous proposons de prendre le temps aujourd'hui de ressaisir ce qui a été votre « nourriture » de la Parole de Dieu reçue cette semaine pour l'orienter vers la prière et surtout la **contemplation**.
- Pour la Lectio de ce jour, vous pouvez soit reprendre un des textes bibliques proposés durant la semaine, soit éventuellement reprendre les versets de l'Écriture Sainte que vous aurez glanés au long des lectio de ces derniers jours et que vous aurez pu noter.
- Cela nous permettra de vivre cette journée de Lectio dans le rayonnement de la prière de la Bienheureuse Vierge Marie, qui, docile à l'action en elle de l'Esprit Saint, « conservait avec soin toutes ces choses, les méditant en son cœur » (cf. Lc 2,19 et 51).

**SEMAINE 3****EVANGILE SELON ST MATTHIEU (Mt 5 – 7)**

« qui observera et enseignera ces commandements sera déclaré grand » (Mt 5,19)

**COMMENT VIVRE LA LECTIO DIVINA QUOTIDIENNE**

- **Commencer** le temps quotidien de Lectio Divina par une prière à l'Esprit Saint. On peut prier par exemple une strophe du « Veni Creator » : « *Esprit Saint, chasse au loin l'ennemi qui nous menace. Hâte-toi de nous donner la paix ; afin que nous marchions sous ta conduite, et que nos vies soient lavées de tout péché* ».
- **Lire** avec attention les textes proposés pour la journée. Les accueillir comme notre nourriture du jour, les prier en silence, ruminer cette Parole de Dieu. Peut-être noter sur un carnet une référence, un verset...
- **Conclure** le temps de Lectio Divina par une acclamation de la Parole de Dieu reçue, par le Notre Père ou par une autre prière. Par exemple : « *Accorde-nous, Dieu tout puissant, tout au long de ce Carême, de progresser dans la connaissance de Jésus Christ et de nous ouvrir à sa lumière par une vie de plus en plus fidèle. Lui qui règne avec toi et le Saint Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles. Amen* »

**DIMANCHE 8 MARS 2020**

*Lecture suivie: Mt 5, 17 – 20 « Je ne suis pas venu abolir, mais accomplir »*

**Référence complémentaire : Epître de saint Paul aux Romains (Rm 3, 21 – 31)**

Maintenant, sans la Loi, la justice de Dieu s'est manifestée, attestée par la Loi et les Prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus Christ, à l'adresse de tous ceux qui croient -- car il n'y a pas de différence: tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu -- et ils sont justifiés par la faveur de sa grâce en vertu de la rédemption accomplie dans le Christ Jésus: Dieu l'a exposé, instrument de propitiation par son propre sang moyennant la foi; il voulait montrer sa justice, du fait qu'il avait passé condamnation sur les péchés commis jadis au temps de la patience de Dieu; il voulait montrer sa justice au temps présent, afin d'être juste et de justifier celui qui se réclame de la foi en Jésus. Où donc est le droit de se glorifier? Il est exclu. Par quel genre de loi? Celle des œuvres? Non, par une loi de foi. Car nous estimons que l'homme est justifié par la foi sans la pratique de la Loi. Ou alors Dieu est-il le Dieu des Juifs seulement, et non point des païens? Certes, également des païens; puisqu'il n'y a qu'un seul Dieu, qui justifiera les circoncis en vertu de la foi comme les incirconcis par le moyen de cette foi. Alors, par la foi nous privons la Loi de sa valeur? Certes non! Nous la lui conférons.

## LUNDI 9 MARS

*Lecture suivie : Mt 5, 17 – 20 « Je ne suis pas venu abolir, mais accomplir »*

**Texte de méditation : SAINT IRÉNÉE DE LYON (Contre les Hérésies) – IIe siècle**

Toutes choses relèvent d'une seule et même substance, autrement dit proviennent d'un seul et même Dieu, comme le Seigneur le déclare encore à ses disciples : « C'est pourquoi tout scribe instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un Maître de maison qui extrait de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. » Il n'a pas enseigné que l'un extrait les choses anciennes et un autre les choses nouvelles, mais que c'est un seul et le même. Car le Maître de maison, c'est le Seigneur : il a autorité sur toute la maison paternelle, fixant pour les esclaves encore grossiers une Loi adaptée, mais donnant aux hommes libres et justifiés par la foi des préceptes appropriés et ouvrant aux enfants son propre héritage. Les scribes instruits de ce qui regarde le royaume des cieux, ce sont ses disciples, au sujet desquels il dit ailleurs aux Juifs : « Voici que je vous envoie des sages, des scribes et des docteurs : vous en tuerez et pourchasserez de ville en ville. » Quant aux choses anciennes et nouvelles qui sont extraites du trésor, ce sont incontestablement les deux Testaments : les choses anciennes sont la Loi antérieure, et les nouvelles, la vie selon l'Évangile. C'est à propos de celle-ci que David dit : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau. » Et Isaïe : « Chantez au Seigneur un hymne nouveau. Son commencement : Son nom est glorifié aux extrémités de la terre, on annonce ses hauts faits dans les îles. » Et Jérémie : « Voici, dit-il, que je vais établir une alliance nouvelle, différente de celle que j'ai conclue avec vos pères sur le mont Horeb. » Ces deux Testaments, un seul et même Maître de maison les a extraits de son trésor, le Verbe de Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ : c'est lui qui s'est entretenu avec Abraham et avec Moïse, et c'est également lui qui nous a rendu la liberté dans la nouveauté, c'est-à-dire amplifié la grâce venant de lui.



## MARDI 10 MARS

*Lecture suivie : Mt 5, 21 – 26 « avant de présenter ton offrande, réconcilie-toi avec ton frère »*

**Référence complémentaire : Livre de l'Écclésiastique (Si 27,30 à 28,7)**

Rancune et colère, voilà encore des choses abominables qui sont le fait du pécheur. Celui qui se venge éprouvera la vengeance du Seigneur qui tient un compte rigoureux des péchés. Pardonne à ton prochain ses torts, alors, à ta prière, tes péchés te seront remis. Si un homme nourrit de la colère contre un autre, comment peut-il demander à Dieu la guérison? Pour un homme, son semblable, il est sans compassion, et il prierait pour ses propres fautes! Lui qui n'est que chair garde rancune, qui lui pardonnera ses péchés? Souviens-toi de la fin et cesse de haïr, de la corruption et de la mort, et sois fidèle aux commandements. Souviens-toi des commandements et ne garde pas rancune au prochain, de l'alliance du Très-Haut, et passe par-dessus l'offense.

## MERCREDI 11 MARS

*L. suivie: Mt 5, 21 – 26 « avant de présenter ton offrande, réconcilie-toi avec ton frère »*

**Texte de méditation : BENOIT XVI (Angelus)**

En quoi consiste cette « plénitude » de la Loi du Christ, et cette justice « supérieure » que Jésus exige ? Il l'explique à travers une série d'antithèses entre les anciens commandements et sa manière de les reposer. Il commence chaque fois par : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux ancêtres... », et affirme ensuite : « Moi je vous dis... ». Par exemple : « Vous avez entendu qu'il a été dit aux ancêtres : *Tu ne tueras point* ; et si quelqu'un tue, il en répondra au tribunal. Eh bien, moi je vous dis : Quiconque se fâche contre son frère en répondra au tribunal » (Mt 5, 21-22). Et cela par six fois. Cette manière de parler suscitait une grande impression sur la foule, qui était effrayée parce que ce « moi, je vous dis » revenait à revendiquer pour soi l'autorité de Dieu, source de la Loi. La nouveauté de Jésus consiste, essentiellement, dans le fait qu'il « remplit » lui-même les commandements par l'amour de Dieu, par la force de l'Esprit Saint qui habite en Lui. Et nous, à travers la foi dans le Christ, nous pouvons nous ouvrir à l'action de l'Esprit Saint qui nous rend capable de vivre l'amour divin. C'est pourquoi chaque précepte devient vrai comme exigence d'amour, et tous se rejoignent en un seul commandement : aime Dieu de tout ton cœur et aime ton prochain comme toi-même. « La charité est donc la Loi dans sa plénitude », écrit saint Paul (Rm 13, 10).



## JEUDI 12 MARS

*Lecture suivie: Mt 5, 27 – 37 « que votre oui soit oui, le reste vient du Mauvais »*

**Référence complémentaire : Epître de saint Jacques (Jc 5, 7 – 12)**

Soyez patients, frères, jusqu'à l'Avènement du Seigneur. Voyez le laboureur: il attend patiemment le précieux fruit de la terre jusqu'aux pluies de la première et de l'arrière-saison. Soyez patients, vous aussi; affermissez vos cœurs, car l'Avènement du Seigneur est proche. Ne vous plaignez pas les uns des autres, frères, afin de n'être pas jugés. Voyez: le Juge se tient aux portes! Prenez, frères, pour modèles de souffrance et de patience les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur. Voyez: nous proclamons bienheureux ceux qui ont de la constance. Vous avez entendu parler de la constance de Job et vous avez vu le dessein du Seigneur; car le Seigneur est miséricordieux et compatissant. Mais avant tout, mes frères, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, n'usez d'aucun autre serment. Que votre oui soit oui, que votre non soit non, afin que vous ne tombiez pas sous le jugement.